

# LE 28 FÉVRIER.

## 2500 OBLIGATIONS REMPORTEURONT 2500 GAINS.

Le 28 Février il sera destiné au remboursement par la voie du sort le susdit nombre d'Obligations de l'emprunt grand-ducal de Bade de 1845.

CHAQUE OBLIGATION DU DIT EMPRUNT REMPORTEURONT DANS LE COURANT DES TIRAGES AU MOINS

LA SOMME DE FRs 100, TANDIS QU'IL Y A PLUS DE 300 PRIMES CAPITALES ET PARMIS LESQUELLES CELLES DE

14 fois Frs 107,000, 54 f. 86,000, 35 f. 75,000, 23 f. 32,000, 55 f. 21,000, etc.

Nous cédon les Obligations du dit emprunt à frs 115 la pièce, mais comme nous nous engageons d'avance de les reprendre après le susdit tirage au prix de frs 100, les personnes qui désireraient de s'y intéresser n'auront actuellement à nous verser que cette minime différence, soit frs 15 par obligation ou frs 100 pour 21 Obligations, et en nous remettant frs 200 nous en céderons 24 Obligations.

Les remises pourront nous être faites sous enveloppe chargée soit en billets de Banque soit en effets sur Paris, Bruxelles ou toute autre ville de commerce.

Aussitôt le tirage opéré les listes seront envoyées immédiatement aux intéressés.

Pour ordres et renseignements s'adresser directement à la maison de Banque soussignée.

STIRN ET GREIM, à Francfort s/M.

STUDIE VAN DEN

Notaris Delvigne, te Tongeren.



VAN

**BEESTEN EN MEUBELEN,  
TE BLOER.**

Vrydag 12 maart 1858, om 10 uren 's morgens, ten verzoeken van de heer JOSEF WILLEMS, afgaende van de Bloermolen, toebehoorende de heer graaf de Renesse-Breidbach, sénateur,

Zal de notaris DELVIGNE van Tongeren aen de meestbiedende verkoopen de geheele mobiliare effecten zich bevindende in gemelde molen, en bestaende in :



1° 6 goede labourpaerden, waeronder twee ruinen en 4 merriens ;  
2° 6 schoone melkkoeyen en 6 varsen ;  
3° 6 volgaende zoogen of met hunne jongen, 3 loopers, en 3 vette varkens ;

4° 2 karren van 11 centimeters, klein molders kar, ploegen, eggen, wanmolen, paerds, labour en schuergetuig, balance met gewigt, hooi, agtermaet, huismeubelen en vele andere voorwerpen.

Op crediet mits borg.

**VENTE**

D'UNE

**MAISON ET PARCELLE DE TERRE,  
A RUSSON.**

Jeudi 4 mars 1858, à 2 heures de l'après midi, ensuite de la loi du 12 juin 1816, devant monsieur le Juge-de-peace du canton de Tongres, au local ordinaire de ses séances à l'hôtel de ville,

Le notaire DELVIGNE, à ce commis, vendra publiquement :

1° Une maison avec jardin, située à Russon, en lieu dit *ziegelstraet*, joignant J. François et Engel Bous ;

2° Et une terre de 16 ares 57 centiares, sise à Russon, en lieu dit *campagne de Herstappe*, joignant Gérard Lecocq et Léonard Bils.

S'adresser pour les conditions au dit notaire ou à M<sup>r</sup> le Juge-de-peace susdit.

**VENTE D'ARBRES,**

A SUSSEN.

Lundi 8 mars 1858, à 9 heures du matin, à la requête de M<sup>r</sup> JEAN LIESSENS, propriétaire à Sussen,

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement sur les lieux :

Une 60<sup>e</sup> de beaux arbres canadas, bois blancs, noyers, ormes et frènes, croissant dans son pré à coté de sa ferme à Sussen, commune de Sichen-Sussen et Bolré.

A crédit moyennant caution.

**VENTE PUBLIQUE**

A WONCK.

Mercredi 10 mars 1858, à 9 heures du matin, en la demeure et à la requête des enfants FRANÇOIS LHOEST en son vivant meunier à Wonck,

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement, tout leur mobilier, consistant en :



1° 4 bons chevaux hongres de 5, 6 et 7 ans et un poulain.

2° 8 bonnes vaches laitières, 5 pleines et 3 non pleines et 2 génisses.

3° 2 charettes dont une de 11 centimètres toute neuve, herse, charrues, rouleau, attirail de labour, pesants et balances, sacs, meubles de ménage, environ 6000 kilos pommés de terre, etc.

A crédit moyennant caution.

ÉTUDE DU NOTAIRE

Van Ormelingen, à Tongres.

**VENTE PUBLIQUE.**

Le notaire VAN ORMELINGEN vendra publiquement, lundi 1<sup>er</sup> mars 1858, à 10 heures du matin, à la requête et à la demeure de M<sup>r</sup> JEAN BECHET, à Bassenge :

4 bons chevaux de labour, dont 1 hongre de 5 ans, 1 jument pleine de 7 ans, 2 juments de 4 ans, 2 vaches pleines ou velées, une génisse, 2 charrettes à jantes larges, charrues, herses, rouleaux, tous les autres harnais de chevaux et de labour, item une quantité de paille et de labour.

A crédit sous caution.

**A VENDRE SOUS MAIN**

UNE

**BELLE ET SPACIEUSE MAISON**

avec quartiers de derrière, située à Tongres, *marché au lin*, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Meesen.

Grande facilité pour le paiement du prix.

Jouissance immédiate.

S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

VENTE PUBLIQUE

**DE BÉTAIL**

ET ATTIRAIL DE LABOUR,

pour cause de départ

Le mardi 9 mars 1858, à 9 heures du matin précises, à la requête et en la demeure de M. JEAN COLSON à Canne, les notaires WEUSTENRAAD de Tongres et STAS de Canne, vendront aux enchères publiques :

10 chevaux dont 5 jumens pleines âgées de 6 à 9 ans, 1 bon hongre de 10 ans et 4 hongres de 2 à 4 ans ;

17 bêtes à cornes dont 14 vaches et génisses pleines et velées, et 4 génisses non pleines de 1 à 2 ans.

9 bêtes à laine dont 5 brebis avec leurs agneaux ;

10 cochons dont 1 truie avec 7 jeunes ;

2 chariots dont 1 à jantes de 11 centimètres ;

2 charrettes à jantes de 11 centimètres ;

1 tombereau, 5 charrues, 2 herses, 2 rouleaux ;

Une quantité de tonneaux et d'autres objets.

A crédit moyennant caution connue.

**CHEZ M. HESTERMANS,**

RUE DE ST-TROND, 5, A TONGRES,

**BOTTINES ET PANTOUFLES DE STRASBOURG**

ET GALOCHES AMÉRICAINES.

1<sup>re</sup> qualité.

Pour hommes de 7 à 9 fr.

Pour femmes de 5 à 6,50.

**MILITAIRE REMPLACEMENT**

VOOR GEHEEL BELGIE,

met het grootste gemak van betaling.

Men betaelt slechts de helft van den prys na de inlyving van den remplaçant.

Zich te adresseeren by M. ADOLPHE WAGENMANS, zaakwaernemer te Tongeren.

**REEMPLACEMENT MILITAIRE**

GARANTI.

S'adresser chez le notaire NEVEN, à Tongres.

**MADAME V. VANDERBEEK,**

RUE DE MAASTRICHT, n° 16,

a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a reçu la haute nouveauté de Paris en magnifiques petits chapeaux de première communion, chapeaux pour hommes en soie de Lyon, première qualité, avec bords de satin, chapeaux souples en toutes les nuances ainsi que casquettes fantaisie en différents modèles.

**TE HUREN TERSTOND,**

Een schoon HUIS, te Mall tegen over de kerk, zeer gediensig tot herberg en winkel.

Zich te bevragen by M. PAQUES te Mall.

**A VENDRE DE SUITE**

OU A LOUER POUR LE 15 MARS PROCHAIN,

deux maisons, situées au Béguinage à Tongres, portant les n° 46 et 49, occupées l'une par M. Lecluyse, contrôleur du cadastre, et l'autre par Philippe Keyen.

S'adresser à l'huissier COUMONT, à Tongres.

**A vendre ou à louer**

à des conditions avantageuses, une MAISON propre au commerce, rue des Sarraux, n° 41.

S'adresser au bureau du journal.

**M<sup>lle</sup> PHILIPPINE RUBENS,**

MARCHANDE DE MODES,

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE, A TONGRES,

a l'honneur d'annoncer au public qu'elle vend, pour cessation de commerce, à grand rabais tous son fond de magasin, consistant en rubans, soieries, fleurs, etc., etc.

**AVIS.**

Chez L. DEFAYSTRÉ-MARÉCHAL, à la tête d'or, rue de Maestricht, à Tongres, TOURTEAUX DE COLZA, qualité supérieure, à fr. 20 les 100 kilogrammes.

**AVIS.**

**Le sieur Noël ALEXANDRE, ébéniste,**

RUE DU MEKELPOEL, n° 8, A LA LICORNE,

a l'honneur d'informer sa bienveillante clientèle, qu'au 15 mars prochain, son domicile sera transféré rue sur la Plaine, n° 3, occupé par le sieur Paques.

On trouve chez lui un assortiment complet de meubles sculptés et autres, tels que sièges, canapés, etc.

Il se charge de la confection d'escaliers en tout genre, ainsi que de tout article de menuiserie.

**TE KOOP**

eenen zeer grooten, schoonen en welgedresseerden DOGHOND, van 16 maanden oud.

Zich te bevragen op het bureel van dit blad.

Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.

Grand'place, n° 20.

**DE L'EXPROPRIATION**

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN BELGIQUE.

par le baron CH. DEL MARROL, avocat près de la Cour d'appel de Liège. 4,50

**DICTIONNAIRE WALLON-FRANÇAIS,**

précédé d'observations sur la prononciation des lettres en wallon et de notions grammaticales sur ce patois, par J. HUBERT. 5,00

**ALMANACH DE LA PROVINCE DE LIÈGE pour 1858.**

2,00

**ALMANACH PITTORESQUE.**

0,40

**LE GRAND DOUBLE ALMANACH DE LIÈGE.**

0,10